

9<sup>ÈME</sup> ÉDITION - OCTOBRE 2021

# COMMENT TROUVER UN EMPLOI AU LUXEMBOURG ?

FRONTALIERS-GRANDEST.EU



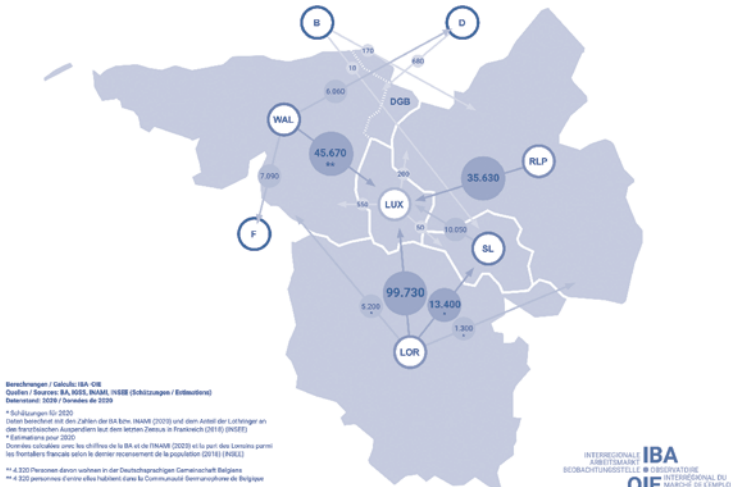


**EURES** a pour vocation d'offrir des informations, des conseils et des services de recrutement/placement aux travailleurs et aux employeurs. Afin d'améliorer la mobilité des travailleurs entre la France et le Luxembourg, **le réseau EURES Grande Région et ses partenaires** dont les services publics de l'emploi français se sont associés pour la réalisation de cette brochure, afin d'optimiser vos chances de trouver un emploi au Luxembourg.

# EURES GRANDE RÉGION (FR-BE-LU-ALL)

Avec plus de **240 000 navetteurs quotidiens**, la région Lorraine-Belgique-Luxembourg-Allemagne est la région frontalière qui compte **le plus grand nombre de travailleurs frontaliers** de toute l'Union européenne.

## Carte des flux transfrontaliers de la Grande Région



# SOMMAIRE

LE MARCHÉ DU TRAVAIL LUXEMBOURGEOIS.....	p.04
-	
ÉTABLIR AU PRÉALABLE UN PROJET PROFESSIONNEL .....	p.06
-	
LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU LUXEMBOURG .....	p.07
-	
LA MAÎTRISE DES LANGUES.....	p.08
-	
LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES.....	p.09
-	
LA RECHERCHE D'EMPLOI .....	p.11
-	
LES OUTILS NÉCESSAIRES.....	p.16
-	
INFORMATIONS UTILES .....	p.19
-	
Liste des conseillers EURES – FRANCE.....	p.22
-	
Liste des conseillers EURES – LUXEMBOURG.....	p.23



Bien que notre objectif soit de diffuser des informations exactes, nous ne pouvons garantir le résultat des sujets traités qui font l'objet de modifications légales fréquentes. Les informations contenues dans cette brochure sont soumises à une clause de non-responsabilité et n'engagent pas la responsabilité des auteurs et des financeurs.



# LE MARCHÉ DU TRAVAIL LUXEMBOURGEOIS

Le Grand-Duché du Luxembourg est situé en plein cœur de la Grande Région, et est de ce fait **une place forte de la mobilité frontalière en Europe**. La population totale du Luxembourg est d'environ 634 730 habitants (janvier 2021).

En 2020, sur les **445 800 salariés** que comptait le Grand-Duché, **210 400 travailleurs** étaient des frontaliers, dont 105 700 navetteurs français<sup>1</sup>.

Pour plus d'informations sur le Luxembourg et le marché du travail luxembourgeois, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants :

**[www.guichet.public.lu](http://www.guichet.public.lu)**

Informations sur les démarches administratives pour l'emploi, la fiscalité, etc.

**[www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu)**

Site du gouvernement avec des informations sur le pays, la langue, l'économie.

**[www.luxembourg.public.lu](http://www.luxembourg.public.lu)**

Site officiel de présentation du Luxembourg : culture, politique, économie, etc.

**[www.granderegion.net](http://www.granderegion.net)**

Site officiel de la Grande Région.

**[www.statistiques.public.lu](http://www.statistiques.public.lu)**

Service central de la statistique et des études économiques de Luxembourg.

**[mteess.gouvernement.lu](http://mteess.gouvernement.lu)**

Ministère du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

---

<sup>1</sup> Chiffres 2020. Source STATEC

Le marché luxembourgeois du travail est surtout basé sur le monde des affaires. En effet, les secteurs les plus porteurs au Luxembourg sont ceux de la finance et des assurances. Les secteurs du transport-logistique et de l'industrie restent toutefois des secteurs d'activité importants.

Selon le RETEL (Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi), les secteurs qui recrutent le plus grand nombre de frontaliers sont :



Le secteur du commerce, réparation d'automobiles et de motosycles,



Le secteur de la construction,



Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques,



Le secteur des activités financières et de l'assurance,



Le secteur des activités de services administratifs et de soutien,



Le secteur de l'industrie manufacturière,



Le secteur de l'hébergement et de la restauration.

Par ailleurs, la part des travailleurs recrutés en intérim représente environ 21% des recrutements réalisés. Les secteurs qui recourent au travail intérimaire sont ceux de l'industrie manufacturière, la construction et le transport<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> IGSS 2021

# ÉTABLIR AU PRÉALABLE UN PROJET PROFESSIONNEL

Avant de commencer toute recherche d'emploi, il est nécessaire de déterminer l'activité professionnelle que l'on souhaite exercer et d'établir son profil professionnel afin de cibler la recherche qui va être entreprise sur le territoire grand-ducal.

En effet, mieux se connaître c'est mieux se vendre auprès d'une entreprise. Il faut en conséquence identifier les atouts de votre expérience personnelle et professionnelle, et recueillir des informations sur l'environnement socio-économique luxembourgeois afin de proposer une candidature adéquate au marché de l'emploi.

Quelle est votre personnalité ? Quelles sont vos compétences et connaissances qui pourront servir dans l'activité qui convient le plus ? Quel est votre métier ? Existe-t-il des offres correspondantes sur le marché de l'emploi ?

**Inscription des frontaliers à l'ADEM, voir le site : <http://www.adem.public.lu/fr/demandeurs-emploi/sinscrire-a-ladem/index.html>**

Depuis le 28 avril 2021, le JobBoard de l'ADEM, jusqu'ici réservé aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, est ouvert à toute personne à la recherche d'un emploi sans aucune formalité préalable. Les personnes non-inscrites à l'ADEM pourront consulter les offres d'emploi que les entreprises ont décidé de rendre publiques.

---

## Pôle emploi

Vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier d'une prestation Pôle emploi en contactant votre conseiller .

Vous pouvez également utiliser les services de l'Emploi store ([www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr)) et choisir une appli, un MOOC adapté à vos besoins ( choisir un métier, préparer sa candidature, Serious game,etc.)

---

# LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU LUXEMBOURG

Si le Luxembourg demeure très attractif quant aux activités et rémunérations proposées, l'attention doit être attirée sur certains points indissociables d'une activité au Grand-Duché :

➤ **🚗 Le transport est une composante qu'il faut prendre en compte** : les temps de trajets domicile/lieu de travail peuvent s'avérer très importants. Le temps de trajet moyen en voiture est de 53 minutes pour une distance moyenne de 44 km sur un aller simple (la plus forte concentration des flux frontaliers se situe entre 7h et 9h le matin ; plus de 8 frontaliers sur 10 utilisent la voiture comme moyen de déplacement). Avec le train, la durée du trajet Metz/Luxembourg-Ville varie entre 47 et 58 minutes, pour une distance d'environ 68 km.

Depuis le 29 février 2020, l'intégralité des transports publics est gratuite sur le territoire national et pour tous les modes de transport, qu'il s'agisse du tramway, des trains ou des bus. Cette mesure s'applique à tous les usagers, qu'ils soient résidents, travailleurs transfrontaliers ou touristes. Pour les frontaliers, la gratuité s'arrête à la frontière, les transports restant payants dans les pays voisins.

➤ **🕒 Le temps de travail est plus élevé qu'en France** : la durée légale du travail est de 8 heures par jour et 40 heures par semaine, mais en pratique le temps de travail est souvent plus élevé que cela.

Le manque d'informations des travailleurs frontaliers quant à leurs droits peut entraîner des difficultés. Les conseillers du réseau EURES sont présents pour les aider et leur apporter un conseil personnalisé sur les conditions de vie et de travail au Luxembourg (droit du travail/ protection sociale/fiscalité).



Pour plus d'informations, consulter la rubrique Transports sur le site [www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)

# LA MAÎTRISE DES LANGUES<sup>3</sup>

En fonction du métier et de l'entreprise où l'on postule, la maîtrise d'une seconde langue est indispensable, exception faite des métiers à faible qualification (manœuvres, opérateurs, manutentionnaires).

- **La langue de communication principale est le français**, suivie du luxembourgeois, de l'allemand, de l'anglais et du portugais.
- Dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, le français est le plus souvent utilisé. **La connaissance du luxembourgeois est fortement appréciée.**
- Dans le secteur de l'aide à la personne, **la connaissance du luxembourgeois est indispensable.**
- Dans les secteurs des affaires et de la finance, les domaines bancaire et industriel, **l'anglais est fréquemment utilisé**, surtout lors de réunions entre personnes de nationalités différentes.
- **L'allemand est fortement présent dans les entreprises d'origine germanique.** Les banques allemandes sont les plus nombreuses sur la place financière.
- Enfin, dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie et du nettoyage, **on retrouve un usage fréquent de la langue portugaise.**

---

## LE PROGRAMME ERASMUS +

L'ancien programme Leonardo de la Commission européenne est désormais intégré au programme **ERASMUS +**. Il permet aux demandeurs d'emploi d'effectuer un stage à l'étranger dans l'objectif d'être mieux armés en matière linguistique au niveau du marché local.

Le demandeur d'emploi qui bénéficie de ce programme peut à la fois **améliorer son niveau en langues** et **effectuer un stage d'une durée de 3 à 6 mois dans le pays d'accueil.**

Des sélections organisées par Pôle emploi permettent chaque année à un nombre limité de demandeurs d'emploi inscrits de bénéficier de bourses du programme **ERASMUS +**.

Pour en savoir plus sur ce programme, vous pouvez contacter un Conseiller EURES Pôle emploi (liste disponible en fin d'ouvrage).



Vous pouvez également évaluer votre niveau linguistique en demandant à passer un test (via la plateforme eLAO) à votre conseiller Pôle emploi. Ce test peut être réalisé pour les langues suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais et français (langue étrangère), pour un usage quotidien ou professionnel.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations, consultez notre fiche « Langues » sur [www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu) rubrique « Publications »



# LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

Au Luxembourg, il existe une liste<sup>4</sup> de professions dont l'accès est limité par des dispositions législatives, il s'agit des professions règlementées. C'est principalement dans le domaine de la santé que sont règlementées les professions.

## LISTE DES 24 PROFESSIONS DE SANTÉ RÈGLEMENTÉES :

**11** Aide-soignant **12** Assistant-senior **13** Assistant d'hygiène sociale **14** Assistant social  
**15** Assistant technique médical de chirurgie **16** Assistant technique médical de laboratoire  
**17** Assistant technique médical de radiologie **18** Diététicien **19** Ergothérapeute **110** Infirmier  
**111** Infirmier en anesthésie et réanimation, **112** Infirmier en pédiatrie, **113** Infirmier gradué  
**114** Infirmier psychiatrique **115** Laborantin **116** Masseur **117** Masseur-kinésithérapeute  
**118** Orthophoniste **119** Orthoptiste **120** Ostéopathe **121** Pédagogue curatif **122** Podologue **123**  
Rééducateur en psychomotricité **124** Sage-femme

---

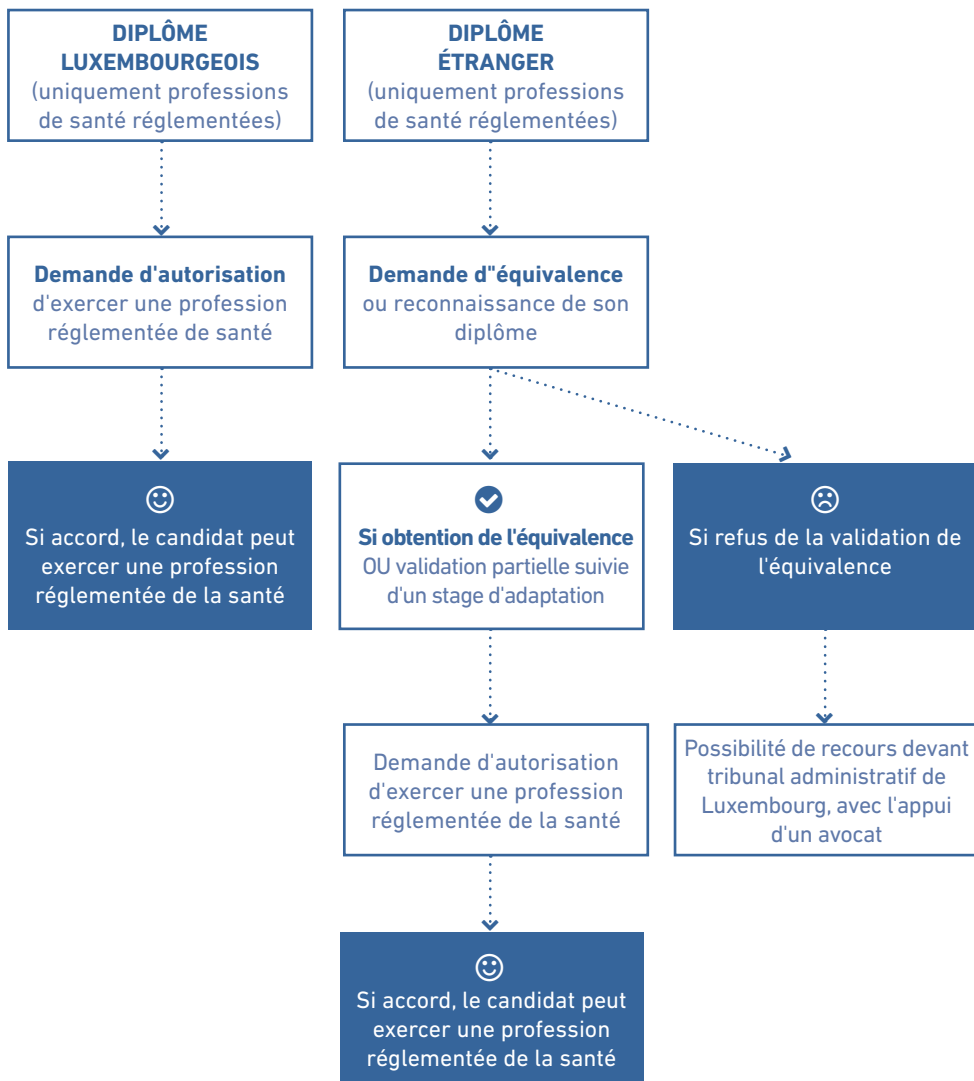
Pour pouvoir exercer l'une de ces professions, il est nécessaire d'obtenir une équivalence du diplôme étranger<sup>5</sup>. Pour cela, il faut **demandeur une reconnaissance de son diplôme** auprès du Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. Une fois la reconnaissance du diplôme obtenue, il vous faudra **envoyer une demande d'autorisation d'exercer au Ministère de la Santé** (cf. schéma page suivante).



<sup>4</sup> Retrouvez la liste des professions règlementées au Luxembourg sur : <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2016/10/28/n2/jo>

<sup>5</sup> Pour plus d'informations, consultez notre site internet : [www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu), rubrique « Etudiants » puis « Reconnaissance des diplômes dans la Grande Région ».

# PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES DE SANTÉ



# LA RECHERCHE D'EMPLOI (1/5)

Les employeurs recrutent de différentes manières.

➤ **Les relations personnelles ou le réseau** constituent le premier canal utilisé pour le recrutement. Il faut en effet **activer son réseau et parler autour de soi de sa démarche de recherche d'emploi** afin de recueillir toutes informations utiles et vous donner ainsi toutes les chances de trouver un emploi.

🔗 **Votre réseau se constitue de vos relations professionnelles** (anciens collègues, clients, fournisseurs, etc.) qui, si elles ne vous connaissent pas forcément très bien, ont pu **apprécier votre potentiel ou votre savoir-faire**. Mais votre réseau est aussi constitué de votre entourage proche, vos amis, vos voisins, les membres d'une association, d'un club de sport. Ce réseau vous connaît sous un autre angle que professionnel, mais il est opportun de **les informer précisément de votre projet pour qu'il puisse aussi rester en veille**.

⚠ **Ne confondez cependant pas les relations et le piston !** Le rôle du réseau est d'effectuer une veille sur les offres d'emploi, alors que le piston sous-entend un engagement personnel au niveau du recruteur.

## Pôle emploi

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à l'un des ateliers-conseil qu'organise votre Pôle emploi :

- Atelier-conseil « **Concevoir un CV percutant** »
- Atelier-conseil « **Organiser efficacement ma recherche** »
- Atelier-conseil « **Répondre efficacement aux offres** »
- Atelier-conseil « **Convaincre en entretien d'embauche** »
- Atelier-conseil « **Valoriser ses compétences et ses atouts dans une candidature** »
- Atelier-conseil « **Valoriser mon profil sur les réseaux sociaux** »

📄 Vous pouvez également consulter le site **www.emploi-store.fr** et utiliser les différents outils web mis à votre disposition pour booster votre recherche d'emploi.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi.

# LA RECHERCHE D'EMPLOI (2/5)

Dans un premier temps, écrivez à quelques-unes des entreprises d'un même secteur pour tester l'intérêt qu'elles portent à votre candidature.

➤ Autre canal de recrutement qui intervient après le réseau : les employeurs puisent dans les **candidatures spontanées** reçues quotidiennement.

**Vous pouvez opter pour différentes manières de faire :**

- 1 Vous pouvez vous présenter directement à l'entreprise (notamment dans les domaines du commerce, de l'intérim, de l'industrie) ;
- 2 Vous pouvez, en parallèle ou en complément, envoyer un courriel ou éventuellement un courrier.



# LA RECHERCHE D'EMPLOI (3/5)

Il est nécessaire pour ces candidatures spontanées d'identifier les entreprises susceptibles d'être intéressées par votre profil et donc de vous recruter.

Pour identifier les entreprises dans le domaine d'activité que vous aurez ciblé et pour obtenir leurs coordonnées, **il est possible d'effectuer une recherche via un annuaire professionnel du Luxembourg : [www.editus.lu](http://www.editus.lu)** (qui est l'équivalent des « Pages Jaunes » françaises).

Il suffit, sur ce site, d'effectuer une recherche par mot-clé ; on inscrit l'activité que l'on a déterminée et on lance la recherche. **Toutes les entreprises luxembourgeoises concernées sont alors listées avec leurs coordonnées** (téléphone, adresse, site web, etc.) selon la classification établie par le moteur de recherche Editus.

Pour l'intérim, les démarches sont quelque peu différentes. Vous pouvez retrouver ces informations dans le « **Guide de l'intérim au Luxembourg** », téléchargeable sur : [www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu) - rubrique Publications / Guides de la recherche d'emploi.

---

Pôle emploi

 Vous pouvez également consulter le site [www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr) et utiliser les différents outils web mis à votre disposition pour booster votre recherche d'emploi.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi.

---

# LA RECHERCHE D'EMPLOI (4/5)

➤ Afin de trouver un emploi au Luxembourg, vous pouvez également **répondre à des offres d'emploi**.

Ces offres d'emploi sont disponibles sur internet, et notamment sur les sites suivants :

## 🖥 Sites publics d'offres d'emploi :

- Le site **[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)**.
- Le site EURES de la Commission européenne : **<https://ec.europa.eu/eures>**, rubrique « Demandeurs d'emploi ».
- Le site du service public de l'emploi belge : **[www.leforem.be](http://www.leforem.be)**
- Le site du service public de l'emploi allemand : **[www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)**
- Le site du service public de l'emploi luxembourgeois : **<https://adem.public.lu/fr/support/non-inscrits-eures.html>**.



# LA RECHERCHE D'EMPLOI (5/5)

🖥️ Sites privés d'offres d'emploi :

- [www.moovijob.com](http://www.moovijob.com)
- [www.monster.lu](http://www.monster.lu)
- [www.jobfinder.lu](http://www.jobfinder.lu)
- [www.jobs.lu](http://www.jobs.lu)
- [www.indeed.lu](http://www.indeed.lu)

Sur la plupart des sites, vous pouvez déposer votre CV en ligne. Il est nécessaire que votre CV contienne les mots-clés liés à votre profession car les entreprises utilisent généralement un logiciel de recherche automatique. De plus, pensez à actualiser régulièrement votre CV afin que sa date de mise à jour ne soit pas trop ancienne.

## Pôle emploi

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à l'un des ateliers-conseil qu'organise votre Pôle emploi :

- **Atelier-conseil « Concevoir un CV percutant »**
- **Atelier-conseil « Organiser efficacement ma recherche »**
- **Atelier-conseil « Répondre efficacement aux offres »**
- **Atelier-conseil « Convaincre en entretien d'embauche »**
- **Atelier-conseil « Valoriser ses compétences et ses atouts dans une candidature »**
- **Atelier-conseil « Valoriser mon profil sur les réseaux sociaux »**

🖥️ Vous pouvez également consulter le site [www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr) et utiliser les différents outils web mis à votre disposition pour booster votre recherche d'emploi.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi.

📰 Vous pouvez également consulter les offres d'emploi qui paraissent dans les journaux, notamment :

- le Républicain Lorrain du samedi,
- le Luxemburger Wort du samedi,
- l'Essentiel du vendredi.

# LES OUTILS NÉCESSAIRES

## > Le CV (curriculum vitae)

Le CV à envoyer aux entreprises luxembourgeoises n'est pas différent de celui que l'on envoie habituellement aux entreprises françaises.

Pour rappel, un CV permet de mettre en avant vos compétences et votre parcours.

### Quelques conseils :

- Utilisez un courriel spécifiquement et exclusivement réservé à votre recherche d'emploi. Préférez un courriel de type professionnel (« prénom.nom@nomdedomaine ») plutôt qu'un courriel à usage plus personnel.
- Evitez de mentionner votre âge et votre situation matrimoniale, qui n'ont pas d'intérêt dans votre candidature.
- Faites figurer une photo dans votre CV si la personne à qui vous écrivez vous connaît, ou bien si vous la rencontrez directement lors d'un forum ou d'un entretien. En effet, une photo peut être discriminante et perturber la lecture de votre CV. Mais elle peut permettre au recruteur vous ayant reçu de se remémorer votre entretien. Dans les autres cas, cela n'est pas nécessaire, à moins que cela soit expressément demandé.
- Répondez aux numéros masqués, qui sont souvent utilisés par les entreprises, et ayez un message clair et professionnel sur votre répondeur téléphonique. N'oubliez pas que le message de votre répondeur peut être votre premier contact avec l'employeur !

---

### Pôle emploi

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à l'un des ateliers-conseil qu'organise votre Pôle emploi :

- **Atelier-conseil « Concevoir un CV percutant »**
- **Atelier-conseil « Organiser efficacement ma recherche »**
- **Atelier-conseil « Répondre efficacement aux offres »**
- **Atelier-conseil « Convaincre en entretien d'embauche »**
- **Atelier-conseil « Valoriser ses compétences et ses atouts dans une candidature »**
- **Atelier-conseil « Valoriser mon profil sur les réseaux sociaux »**

 Vous pouvez également consulter le site [www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr) et utiliser les différents outils web mis à votre disposition pour booster votre recherche d'emploi.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi.

---





# LES OUTILS NÉCESSAIRES SUITE

## > 📄 La lettre de motivation

La lettre de motivation permet de mettre en avant des critères plus subjectifs (votre motivation à occuper le poste, votre disponibilité, votre personnalité, etc.).

Elle doit être dactylographiée, sauf demande expresse d'une lettre manuscrite.

### **L'envoi du CV et de la lettre de motivation par mail appelle quelques conseils particuliers :**

- N'oubliez pas de mettre un objet à votre courriel pour éviter la suppression automatique de votre message.
- Le CV et la lettre de motivation doivent être en pièces jointes et non dans le corps du mail, et si possible au format PDF.
- Le mail d'accompagnement de votre CV et de votre lettre de motivation doit être synthétique et percutant. Il ne remplace pas la lettre de motivation.

## > 📱 Les réseaux sociaux

De nombreuses entreprises utilisent également **les réseaux sociaux** dans leur processus de recrutement. Soit pour **y rechercher directement des candidats**, soit pour **préparer le futur entretien d'embauche**, essentiellement pour des candidats recherchant dans ces domaines : informatique, ingénierie, ressources humaines (RH), vente et marketing, et ayant un profil de cadres et/ou jeunes diplômés.

Au Luxembourg, LinkedIn ([www.linkedin.com](http://www.linkedin.com)) est principalement utilisé. Mais il ne faut pas négliger Viadeo ([www.viadeo.fr](http://www.viadeo.fr)) qui sera également utilisé pour rechercher des candidats français.

**Il convient de porter le même soin à votre profil qu'à votre CV.** À noter que les profils avec photo sont plus consultés que ceux n'en ayant pas.

Prenez garde cependant à l'utilisation de Facebook : évitez que des images compromettantes circulent, cela donnerait une mauvaise image de vous à votre employeur.



# INFORMATIONS UTILES

## > INFORMATIONS SUR LE STATUT DU TRAVAILLEUR FRONTALIER



[www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)

Site ressource du travail frontalier. Vous trouverez sur ce site toutes les informations utiles concernant le droit du travail, la protection sociale et la fiscalité du travailleur frontalier.

Vous pouvez également poser vos questions concernant vos droits sur [juridique@frontaliers-grandest.eu](mailto:juridique@frontaliers-grandest.eu)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter nos brochures :

- Guide pour les frontaliers France-Luxembourg
- Guide de l'intérim au Luxembourg
- B.A. BA pour les frontaliers France-Luxembourg
- La pratique des langues dans les entreprises au Luxembourg

Vous pouvez également consulter les fiches " Opportunités d'emploi au Luxembourg " :

- dans le secteur de la petite enfance
- pour le métier d'infirmier
- dans le domaine comptable
- dans la construction
- dans le commerce
- dans l'industrie
- dans le domaine juridique
- dans le secteur de l'hébergement - restauration
- dans le secteur de l'informatique
- dans les soins infirmiers et l'aide à la personne
- dans le secteur du transport-entreposage

PUBLICATIONS TÉLÉCHARGEABLES gratuitement sur le site [www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)

Une question ? Un conseiller vous répond sur le live-chat EURES Grande Région :

[www.eures-granderegion.eu](http://www.eures-granderegion.eu)

EURES Grande Région Grandest

/ A PROPOS D'EURES / ONE STOP SHOP / PUBLICATIONS

/ FRONTALIERS / EMPLOYEURS / DEMANDEURS D'EMPLOI / ETUDIANTS

### ONE STOP SHOP

Votre point de contact pour toutes vos questions transfrontalières en matière de droit du travail, de fiscalité et de protection sociale en Allemagne, en Belgique, en France et au Luxembourg.

EURES Grande Région - votre interlocuteur privilégié sur le marché de l'emploi transfrontalier

# Vous souhaitez rechercher ou reprendre un emploi au Luxembourg ?

## VOUS POUVEZ PARTICIPER À UN ATELIER EURES DE PÔLE EMPLOI "TRAVAILLER AU LUXEMBOURG"

Vous y serez informé sur :

- Le droit du travail au Luxembourg
- L'environnement socio-économique
- La sécurité sociale des frontaliers
- Les techniques de recherche d'emploi
- La fiscalité des frontaliers

Renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi.



Restez connecté sur la page Facebook Frontaliers Grand Est

 /frontaliers.GR.EST

Retrouvez également le b-a.ba de la recherche d'emploi au Luxembourg sur :





[Youtube.com/user/EURESadviser](https://www.youtube.com/user/EURESadviser)



RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR

[www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)



ET SUR **You Tube**

<https://www.youtube.com/c/FrontaliersGrandEst>

# LISTE DES CONSEILLERS EURES FRANCE

## > SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

### **Pôle emploi Grand Est**

international.54076@pole-emploi.fr

### **Mme TENAFER Chahinèze**

13, Rue de la Marne  
C.S. 80 173  
F - 57705 HAYANGE

### **Mme SASONOFF Lydia**

Espace Jean Monnet  
Maison de la Formation  
F - 54810 LONGLAVILLE

### **Mme EL KHOUMSI Wafaa**

2, rue des frères  
F - 57100 THIONVILLE

### **Mme DIAZ Maria**

42b, Route du Luxembourg  
F - 57100 MANOM

### **M. KUHN Xavier**

13, Rue de la Marne  
F - 57700 HAYANGE

### **M. GENOT Benoit**

88, avenue du 20<sup>ième</sup> corps  
F - 54000 NANCY

## > SYNDICATS

### **Mme STEIN Brigitte**

#### **CFTC**

69, Rue Mazelle  
F - 57006 METZ  
Tél. : + 33 (0) 3 87 04 72 08  
brigitte.stein@wanadoo.fr

### **Mme ROULLET Monique**

#### **Comité Régional CGT Lorraine**

10, Rue de Méric  
F - 57054 METZ  
Tél. : +33 (0) 3 87 75 19 07  
eures.cgt.monique@orange.fr

## > ORGANISATION D'EMPLOYEURS

### **Mme CASTRO-CARRERE Cécile**

#### **Union des Entreprises de Moselle**

48, Place Mazelle  
B.P. 10 530  
F - 57017 METZ Cedex 1  
Tél. : + 33 (0) 3 87 74 33 65  
juridique@ue-57.fr

# LISTE DES CONSEILLERS EURES LUXEMBOURG

## > SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

### **Agence pour le développement de l'emploi (ADEM)**

Tél. : (+352) 247 88888  
eures@adem.etat.lu

### **M. DELLA SCHIAVA Mario**

13A, rue de Bitbourg  
L-1273 LUXEMBOURG-HAMM

### **M. FUSENIG Romain**

44, esplanade de la Moselle  
L - 6637 WASSERBILLIG

### **M. NEVES SIMOES Franco**

1, Boulevard Porte de France  
L - 4360 ESCH-SUR-ALZETTE

### **M. TEUSCH Gilles**

1, Boulevard Porte de France  
L - 4360 ESCH-SUR-ALZETTE

## > SYNDICATS

### **M. DELACOLLETTE Jacques OGB-L**

72, Avenue Dr Gaasch  
L - 4818 RODANGE  
Tél. : (+352) 50 73 86 20  
jacques.delacollette@ogbl.lu

### **M. FREICHEL Patrick OGB-L**

42, Avenue de la Libération  
L - 4210 ESCH-SUR-ALZETTE  
Tél. : (+352) 2654 4326  
patrick.freichel@ogbl.lu

### **Mme VILASI Paola LCGB**

11, Rue du Commerce  
L - 1351 LUXEMBOURG  
Tél. : (+352) 49 94 241  
pvilasi@lcgb.lu

## > ORGANISATION D'EMPLOYEURS

### **M. KIEFFER Marc Fédération Des Industriels Luxembourgeois (FEDIL)**

7, Rue Alcide Gasperi  
B.P. 1304  
L - 1013 LUXEMBOURG  
Tél. : (+ 352) 43 53 66-608  
marc.kieffer@fedil.lu

RECHERCHE D'EMPLOI

# COMMENT TROUVER UN EMPLOI AU LUXEMBOURG ?



**CRD EURES / FRONTALIERS GRAND EST**  
**World Trade Center - Tour B**

-

📍 2 rue Augustin Fresnel - F 57070 METZ TECHNOPOLE

☎ Tél. : +33 (0)3 87 20 40 91

✉ contact@frontaliers-grandest.eu - 🌐 www.frontaliers-grandest.eu

**Avec le soutien financier de la Région Grand Est et de la Commission européenne.**



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme EaSI. 